

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 FEVRIER 2015

Le neuf février deux mille quinze à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARAZZUTTI Philippe Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MM BLECHET FILLEY TORCHEUX FRUGERE LEBLANC FAVEROT LAGRUE NOURTIER CLEMENT PIGEON MORIN AVELINE DURQUETY

Absente excusée : MARY Fabienne donne pouvoir à FAVEROT Josette

Secrétaire : MORIN Guillaume

PLU – DEBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

Monsieur GUILLEMINOT Jean-Louis Urbaniste a présenté le Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration ainsi que les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.

Une réunion publique d'informations sera prévue le vendredi 06 mars 2015 à 20 heures à la salle des fêtes.

EMPRUNT POUR L'ACQUISITION DE LA PROPRIETE SOCIETE « HERBIN »

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager un emprunt de 100 000 € pour l'acquisition de la propriété société « Herbin » sis 3 rue du Bois Herbin.

Votants pour : 15

ACQUISITION DE LA PROPRIETE SOCIETE « HERBIN »

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'acquisition de la propriété société « Herbin » sis 3 rue du Bois Herbin pour un montant de 81 500 €

Votants pour : 15

FORMATION STAGE ARTIFICIER

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour la formation d'un stage artificier de Monsieur Vincent DAGUET pour un montant de 216 € TTC.

Votants pour : 15

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à passer commande pour les travaux d'aménagement de la bibliothèque pour un montant d'environ 23 472 € TTC.

Votants pour : 10

Abstentions : 05 MM AVELINE LEBLANC NOURTIER CLEMENT PIGEON

**DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS NATIONAL DE PREVENTION DE LA CNRACL
POUR UNE DEMARCHE DE PREVENTION D'ÉVALUATION DES RISQUES
PROFESSIONNELS**

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Fonds National de Prévention de la CNRACL pour une démarche de prévention d'évaluation des risques professionnels.

Votants pour : 14

Abstention : 01 M PIGEON Emmanuelle

ACQUISITION DES PARCELLES F 549, F 552 ET F 554

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à emprunter et signer tous documents relatifs à l'acquisition des parcelles ci-dessous appartenant à Monsieur LEROUX :

Lots	Surface en ha	Foncier net vendeur en €	Indemnités au fermier sortant en €	Honoraires SAFER H.T	Emoluments du notaire en € TTC (estimation)	T.V.A. 20 % sur frais SAFER	Coût total estimé acte en main T.T.C.
6 Les Friches d'Izambert cadastré F 549	1,8201	12 376,68	1 456	1 244,94	1 700	248,99	16 956,61
7 Les Ouches de Bailleau cadastré F 552 et 554	1,1727	7 974,36	938	802,11	1 600	160,42	11 414,89

Votants pour : 15

INFORMATIONS DIVERSES

DIA :

Vente Maison Morsi Kamal pour un montant de 217 000 € : Le Conseil Municipal ne préempte pas

Le secrétaire :

MORIN Guillaume